



COMMUNE DE TAILLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AOUT 2024 PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre et le deux août à neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de TAILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Alain RAYMOND.

Présents : RAYMOND Alain, JONCA Patrick, DASDEMIR Gulsen, CHAMBAUD Georges-Henri, DEBRAS Vve RAYE Michèle, DRECHOU Thierry, JUANOLA Joseph, LECLERCQ Philippe, PLANCHON Dominique, SARGATAL Cécile, SEMATISKI Denis.

Mme SARGATAL Cécile est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Le procès-verbal du conseil municipal du 31/05/2024 est approuvé à l'unanimité.

1- DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT ET A L'AGENCE DE L'EAU

M. le Maire propose au Conseil municipal de déposer deux demandes de subventions auprès du Département et de l'Agence de l'Eau pour des travaux en lien avec la réactualisation du schéma directeur de l'eau potable, selon les devis annexés, ainsi que l'anticipation des travaux :

- Amélioration de la sectorisation et changement de 2 compteurs réseau ;
- Réfection des réseaux EP (anciens et 2 fuites récentes) sis Carrer del Porxo et plaça de l'Ajuntament, maillage, pose d'une vanne secteur, reprise des branchements en limite de propriété, avant d'envisager les travaux de voirie.

Délibération : Le Conseil municipal approuve les demandes de subvention auprès du Département et de l'Agence de l'Eau et autorise M. le Maire à signer tout document utile.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

2 - CC VALLESPER – FONDS DE CONCOURS – REFECTION CARRER D'AMUNT

M. le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une opération d'aménagement des places et ruelles est prévue au budget 2024 et propose de demander à la CC Vallespir un fonds de concours pour débiter l'opération par des travaux de réfection du Carrer d'Amunt (enrobé) et de mise en sécurité de l'entrée de l'avaloir pluvial, selon le devis présenté par l'entreprise TPC pour un coût estimé à 33 496.40 € HT.

Délibération : Le Conseil municipal approuve la demande de subvention à la CC Vallespir et autorise M. le Maire à signer tout document utile.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

3 - DEMANDE D'AIDE A L'ETAT – DEBROUSSAILLEMENT AUTOUR DU CIMETIERE

M. le Maire expose au Conseil municipal que la protection incendie du cimetière par le biais d'un débroussaillage de part et d'autre est nécessaire et propose de déposer une demande d'aide auprès des services de l'Etat. Le devis estimatif s'élève à 13 900 € HT.

Délibération : Le Conseil municipal approuve le projet de débroussaillage autour du cimetière et la demande d'aide auprès des services de l'Etat et autorise M. le Maire à signer tout document utile.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

4 - AMENAGEMENT AIRE D'ACCUEIL ET DE SERVICES AUX CYCLOTOURISTES – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Concernant les travaux d'aménagement d'une aire d'accueil et de services pour les cyclotouristes au village et à La Roure, M. le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune bénéficie d'une aide du Département. Un appel d'offres a été lancé, il y a donc lieu aujourd'hui de désigner l'entreprise qui effectuera les travaux, suivant le résultat de l'analyse des offres effectuée par le maître d'œuvre.

Délibération : Suite à l'analyse des offres, le Conseil municipal désigne l'entreprise SAUS BTP pour réaliser les travaux d'aménagement d'une aire d'accueil et de services pour les cyclotouristes et autorise M. le Maire à signer tout document utile.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

5 - PEPINIERE DEPARTEMENTALE

Comme chaque année, le Conseil départemental, par le biais de la pépinière départementale, propose de fournir aux communes qui le souhaitent des plants d'arbres et d'arbustes à choisir parmi une liste donnée.

Délibération : Le Conseil municipal décide de demander des plants d'arbres et d'arbustes et autorise M. le Maire à signer tout document utile.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

6 - CONVENTION ENTRE LA CC VALLESPER ET LA COMMUNE POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

M. le Maire rappelle que la Communauté de Communes du Vallespir, depuis 2015, s'est dotée d'un service instructeur mutualisé pour prendre en charge l'instruction des autorisations d'urbanisme et accompagner les communes dans l'ensemble des démarches.

Considérant la dématérialisation et les évolutions réglementaires, la convention initiale a été actualisée et mise à jour, mise à jour du logiciel, dépôt en ligne, évolution numérique....

Délibération : Le Conseil municipal approuve la nouvelle convention et autorise M. le Maire à signer tout document utile à intervenir.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

7 - RPQS - ELIMINATION DES DECHETS

M. le Maire présente au Conseil municipal le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'élimination des déchets 2023 établi par la Communauté des Communes du Vallespir qui a en charge la gestion des déchets.

Délibération : Le Conseil municipal prend acte du RPQS d'élimination des déchets 2023 de la CC Vallespir et autorise M. le Maire à signer tout document utile.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

8 - SPANC 66 – MODIFICATION DES STATUTS

M. le Maire expose au Conseil municipal la modification des statuts du SPANC 66, approuvée lors du comité syndical du SPANC 66 du 28 mars 2024, sur laquelle il y a lieu de se prononcer, à savoir :

- modification de l'adresse du siège.

Délibération : Le Conseil municipal approuve la modification des statuts du SPANC66 et autorise M. le Maire à signer tout document utile.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

9 - FONDS VERT – ZONE DE REDUCTION DE COMBUSTIBLES - LE VILLAGE

M. le Maire explique au Conseil municipal qu'il y a la possibilité de continuer les travaux précédemment réalisés pour la création d'une ceinture de protection incendie autour du village, par le débroussaillage d'une zone de réduction de combustibles réunissant les parcelles cadastrées section A, numéro 1, 3 et 4, projet porté par le SIP des Aspres pour un montant estimé à 12 990 € HT et subventionné dans le cadre du Fonds Vert à 80 %, la part de l'autofinancement de la commune s'élevant à 2 600 €.

Délibération : Le Conseil municipal approuve la continuation des travaux de débroussaillage pour la création d'une ceinture de protection porté par le SIP des Aspres et autoriser M. le Maire à signer tout document utile.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

10 - AJOUT DE PARCELLES A LA SUBERAIE CATALANE

M. le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune adhère à l'association syndicale libre (ASL) La Suberaie Catalane depuis des années.

La commune a récemment acquis des parcelles aux lieux-dits « Le Terrats », section A, numéros 250, 251, 252 et 494 et « La Jasse » section B, numéros 690, 691, 692, 693 et 694 pour une superficie totale de 21ha 18a 30ca.

Il y a lieu désormais de rajouter ces parcelles sur le compte de la commune auprès de l'ASL La Suberaie Catalane.

Délibération : Le Conseil municipal approuve le rajout des parcelles citées ci-dessus sur le compte de la commune auprès de La Suberaie catalane et autorise M. le Maire à signer tout document utile.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

11 - FONDS VERT – NETTOYAGE SUBERAIE

Concernant les parcelles récemment acquises et en particulier la suberaie, l'ASL La Suberaie Catalane propose des travaux d'amélioration de celle-ci par la création d'un débroussaillage partiel avec enlèvement des bois morts, broyage, levée des chênes mâles ... de part et d'autre de la piste existante, créant également une zone de réduction de combustibles, pour un coût estimé à 20 479.20 € HT, la part d'autofinancement de la commune s'élevant à 4 915.01 €.

Délibération : Le Conseil municipal approuve la proposition de La Suberaie Catalane de nettoyage de la suberaie dans un but d'améliorer la protection incendie de la commune et autoriser M. le Maire à signer tout document utile.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9H30.

M. le Maire signale que depuis le mois de juillet 2024, une brigade territoriale mobile du Vallespir a été mise en place et propose des permanences dans certaines communes du territoire dont Taillet. La date des permanences à Taillet sera communiquée ultérieurement.

Le Maire

A black ink signature consisting of several horizontal, overlapping strokes.

La secrétaire de séance

A blue ink signature consisting of several vertical, overlapping strokes.